

LE GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

par Gérard LOISEMANT
organiste de la cathédrale d'Amiens

Lorsqu'on entre, pour la première fois, dans la Cathédrale d'Amiens par le portail Saint-Firmin, l'on est littéralement aspiré par la hauteur des voûtes, puis une fois arrivé dans la nef, l'immensité coupe le souffle du pèlerin. Une fois accoutumé à l'édifice, à sa lumière, à sa spiritualité et que l'on se retourne, l'on est surpris de voir au fond de cette nef, au dos de la façade occidentale, à mi-hauteur, entre le portail et la rose un très beau buffet d'orgue polychrome très bien proportionné semblant suspendu entre ciel et terre. Georges DURAND le décrit ainsi :

« L'orgue est établi au-dessus de la porte centrale du portail occidental, entre les deux maîtresses piles qui supportent les tours. La tribune est très vraisemblablement celle de l'orgue d'Alphonse LE MIRE (1422-1429). Son style, encore assez simple, quoique déjà flamboyant s'accorde d'ailleurs fort bien avec le premier quart du 15ème siècle. Qu'il nous suffise de rapprocher cette tribune des célèbres stalles de la Cathédrale d'Amiens. Elle est toute en bois et repose sur une forme-armée d'une façon très ingénieuse et très hardie. Le système de charpente qui la soutient est masqué par une menuiserie en style gothique flamboyant formant une suite de quatre petites voûtes en bois dont les nervures retombent sur des culs-de-lampe suspendus en l'air. Chacun de ceux-ci est orné d'un angelot tenant un écu. Entre les arcs d'ouverture de ces voûtes s'élèvent des statues debout posées sur des culs-de-lampe et abritées par des dais, représentant : 1. un évêque. 2. Saint-Baptiste. 3. la Vierge et l'Enfant. 4. Saint-Firmin. 5. un diacre. La grande hauteur à laquelle

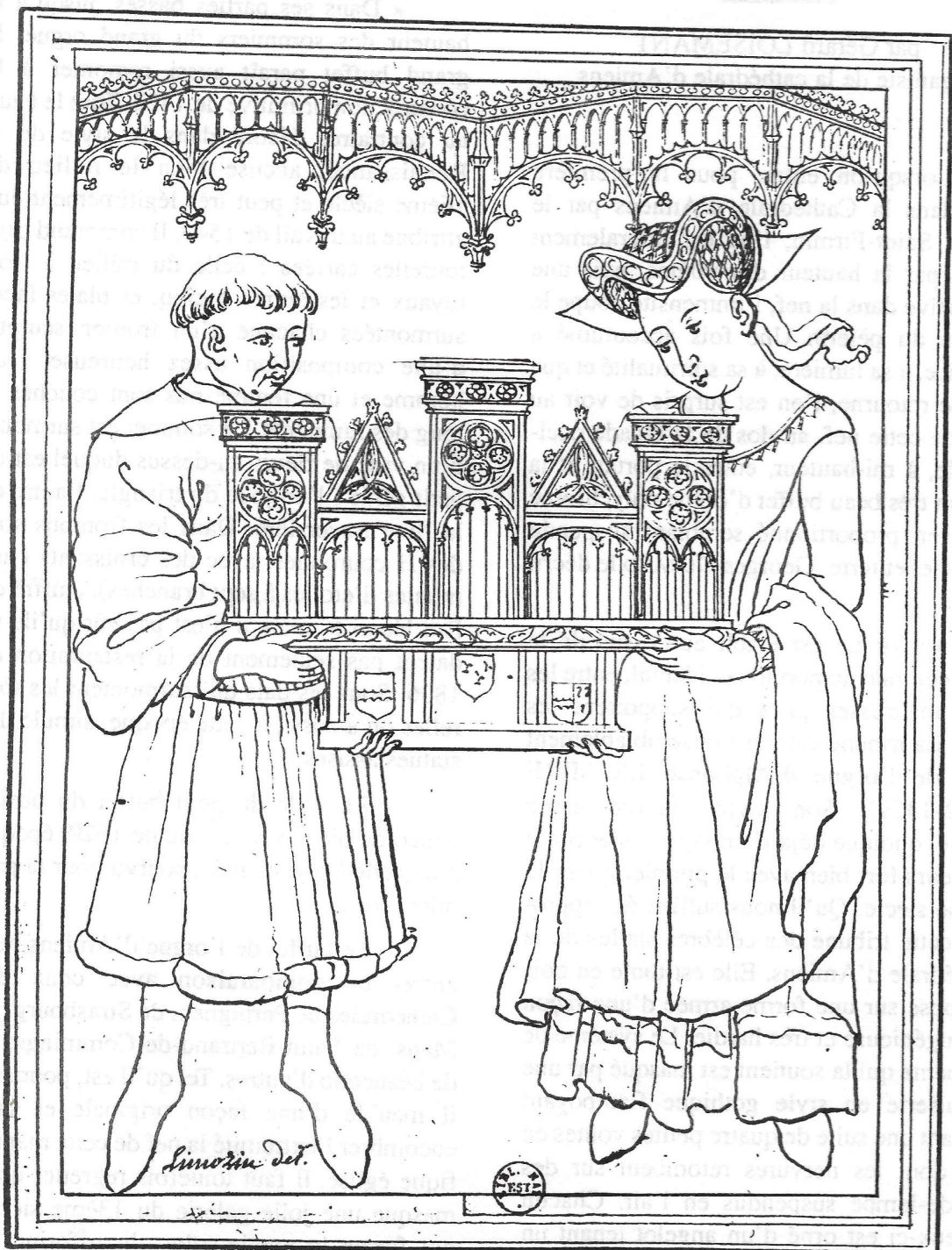
elles sont placées et l'épaisse couche de dorure dont elles furent couvertes en 1836 ne permettent pas de les apprécier à leur juste valeur.

« Dans ses parties basses, jusqu'à la hauteur des sommiers du grand orgue, le grand buffet paraît aussi remonter à la construction primitive de 1422. Tout le haut, au contraire, décoré dans le style de la Renaissance, accuse bien le milieu du 16ème siècle et peut très légitimement être attribué au travail de 1549. Il comprend trois tourelles carrées : celle du milieu à trois tuyaux et les autres à cinq, et plates-faces surmontées chacune d'un fronton sculpté, d'une composition assez heureuse : un homme et une femme nus sont couchés le long des rampants. Le sommet est surmonté d'un vase de fleurs au-dessus duquel est un petit génie : l'un joue du triangle, l'autre de la flûte traversière. Dans les frontons sont des H couronnés, avec des croissants (surmontés d'étoiles à sept branches), chiffre du Roi Henri II, mais il n'est pas sûr qu'ils ne datent pas seulement de la restauration de 1836. Sous les dais qui surmontent les tourelles on a aussi, à cette époque, simulé des statues assises.

« Le style du petit buffet du positif concorde bien avec la date de 1620, époque à laquelle l'orgue en fut pourvu pour la première fois.

« Le buffet de l'orgue d'Amiens peut entrer en comparaison avec ceux des Cathédrales de Perpignan, de Strasbourg, du Mans, de Saint-Bertrand-de-Comminges et de beaucoup d'autres. Tel qu'il est, pourtant, il meuble d'une façon originale et sans encombrer l'extrémité la nef de cette magnifique église. Il faut toutefois regretter qu'il masque une jolie galerie du 13ème siècle, qui forme la continuation du triforium le long de la façade occidentale. »

Comme son buffet, le Grand Orgue est chargé de plus de cinq siècles d'histoire. C'est un instrument qui a évolué au cours



Alphonse Le Myre, valet de chambre du roi Charles VI, receveur des aides, et son épouse Massine de Hainaut, donateurs en 1422 de l'orgue de la Cathédrale. Tombe en cuivre dessinée en 1793, avant sa destruction, par Jean Baptiste LIMOZIN. (Bib. Nat. Estampes, fonds Destailleur)

des âges tant sur le plan sonore que sur le plan mécanique. Cet orgue n'est donc pas un représentant type d'une époque.

En 1422, à l'initiative d'Alphonse LE MIRE, valet de chambre du roi Charles VI, receveur des aides à Amiens, et de Massine de Hainaut son épouse, qui donnèrent dans ce but de grandes sommes d'argent – auxquelles furent joints les dons d'un grand nombre de personnes dont soixante francs du duc de Bourgogne Philippe le Bon – furent construites et placées dans la cathédrale, au-dessus du grand portail, de considérables et magnifiques orgues, « *solemnium et notabilium* » comme dit son obit. La construction dura neuf ans.

Pour recevoir cet orgue il fallut tout d'abord construire une tribune dont les travaux durèrent de 1427 à 1429. Ce premier orgue qui était le plus important de l'époque comprenait un buffet dont il ne reste qu'un dessin retrouvé jadis par Monsieur Norbert DUFOURQ le grand musicologue français. Quatre-vingt dix rangs de Plein-jeu constituaient l'unique sonorité de cet orgue.

En 1549, l'orgue était tombé dans un état de ruine tel qu'il n'était plus possible de le jouer. Sur les 2495 tuyaux qui existaient, 1395 ne parlaient plus selon l'inventaire du nommé CAIGNARD. L'on reconstruisit un nouveau buffet sur l'ancien soubassement.

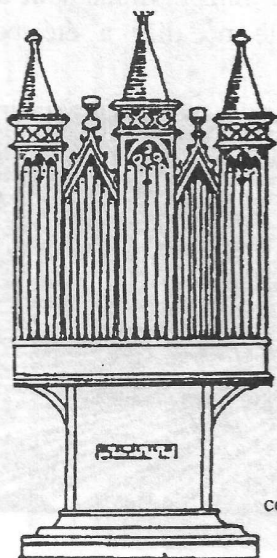


fig. 1. Etat primitif
(1499)
Les tourelles sont
coiffées de clochetons.

On conserva le plan initial : trois tourelles carrées et deux plates-faces en mitre.

Une nouvelle restauration fut exécutée en 1620 par le célèbre facteur parisien Pierre LE PESCHEUR. Il se servit de l'étain des anciens tuyaux et y ajouta un pédalier et un positif dont il fit lui-même le buffet sur un dessin soumis à l'approbation du Chapitre. L'inauguration eut lieu le 24 juin en la fête de Saint Jean-Baptiste, par Jehan TITTELOUZE, le non moins célèbre organiste de la Cathédrale de Rouen.

En 1661, Louis de BURECOURT, facteur à Amiens, fit un travail assez considérable. Retenons qu'il porta le pédalier de 17 à 22 marches.

En 1703, Antoine PICARD, facteur demeurant antérieurement à Noyon et pour lors à Amiens fit quelques travaux.

En 1769, Charles DALLERY accomplit un travail très considérable sur lequel nous sommes fort peu renseignés. Vers la même époque, au moment de la Révolution, le Chapitre semble avoir voulu traiter avec le Sieur CLIQUOT, facteur du Roi, qui jouissait d'une grande réputation mais ses propositions parurent trop onéreuses au Chapitre d'une part, et d'autre part, les événements ne permirent pas d'y donner suite. Malgré le passage de la Révolution, l'orgue fut conservé.

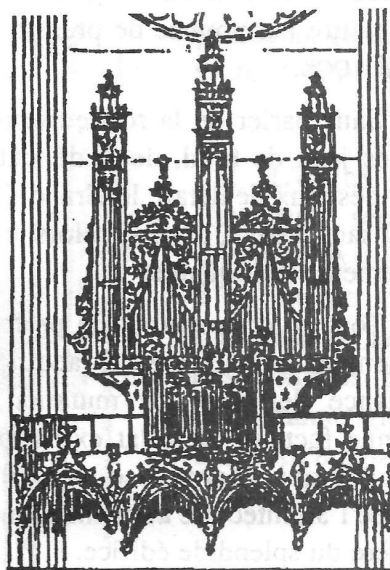


fig. 2. Etat actuel (1873)

Au début du dix-neuvième siècle, l'orgue était devenu injouable et John ABBEY en fit une grande restauration entre 1832 et 1834. En 1884, l'orgue de Abbey était en très mauvais état. Plusieurs possibilités se présentaient à la commission réunie par Monseigneur JACQUENET, l'évêque d'alors. Certains voulaient modifier la tribune voire même changer complètement le buffet pour un buffet plus moderne ; l'on voulait aussi mettre l'orgue à un autre endroit de la cathédrale. Le titulaire, Jules BOUCHER, dans un long rapport très précis énumérait les inconvénients des différents projets et demandait une restauration en réutilisant les matériaux encore utilisables tout en conservant le buffet. Il énumérait également les qualités du « roi » des facteurs d'orgues, comme il l'appelait, celui qui était reconnu comme tel dans le monde entier, et c'est son admiration réfléchie et éclairée qui détermina le choix de la commission pour Aristide CAVAILLÉ-COLL. Les travaux durèrent de 1887 à 1889. L'orgue fut inauguré par Alexandre GUIMANT, l'organiste de la Trinité à Paris, le 23 décembre 1889.

Georges DURAND, dans son volumineux ouvrage s'exprimait ainsi : « Nous ne nous étendrons pas longuement sur les éminentes qualités de cet instrument, sur sa merveilleuse harmonisation, véritable réussite du maître harmoniste de premier ordre que fut GLOCK.

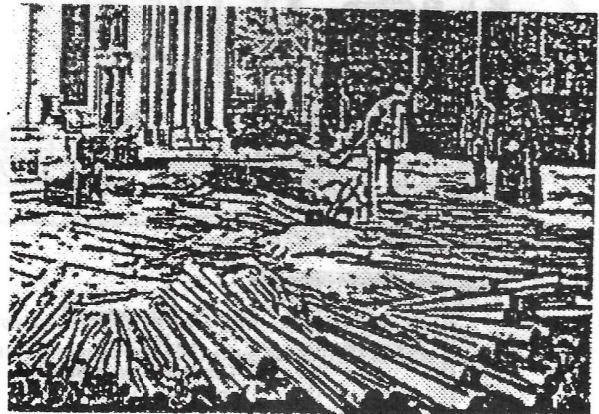
« Sans parler de la rondeur enveloppante des jeux de fond, de la délicate distinction des jeux de détail, le Grand-Chœur, puissant sans tapage, disais-je alors, est particulièrement remarquable.

« Tout en conservant une profondeur agréablement pénétrante, il acquiert de l'abondance des jeux de mutation, tous d'ancienne facture, un éclat extraordinaire et une gaité qui s'harmonise merveilleusement avec l'architecture aérienne et inondée de lumière du splendide édifice. »

Pendant la Grande Guerre, après qu'un obus réduisit les abords de la soufflerie situé dans les combles de la nef latérale sud à l'état de souvenir, il fut décidé d'évacuer l'orgue. Ce sont les pompiers de Paris qui furent chargés du démontage. Il ne devait rester que la tribune et le soubassement de l'orgue. Buffets et orgue furent entreposés au château de la ville d'Eu. Contrairement à ce qui a pu être écrit ou dit l'orgue n'a pas été jeté par dessus la tribune mais bien descendu normalement. Une photographie montre le chanoine MANZONI, au milieu des tuyaux épars, en bonne forme dans la nef. C'est plus vraisemblablement au cours du transport ou du stockage que des tuyaux furent abîmés.

Un témoin oculaire racontait l'anecdote suivante : comme l'on avait utilisé le treuil placé dans les combles à deux travées de l'orgue pour descendre le matériel lourd, les cordages descendaient par la trappe située à 42,33 m du sol, un pompier fit l'ascension à la force des bras au moyen d'une de ces cordes lisses. Quel exploit ! A sa descente un autre pompier qui avait promis une photographie dut avouer qu'il n'y avait pas de pellicule dans son appareil. Il s'ensuivit quelques explications musclées.

Ce n'est qu'en 1936 que l'orgue fut remonté par les Etablissements Roethinger qui augmentèrent le nombre de jeux jusqu' à 58. Les transmissions sont restées les mêmes et le pédalier a été porté à 32 notes.



L'orgue fut inauguré par Marcel DUPRÉ en 1937. La Bombarde de 32 qui ne fonctionna que le jour de l'inauguration était trop puissante par rapport aux manuels qui ont quelques faiblesses dans les dessus.

L'orgue sonnait avec distinction et poésie, mais il ne remplissait plus la nef. Comme il était de mode à cette époque-là, les facteurs avaient baissé les pressions comme il leur avait été demandé. Ceci donnait une plus grande uniformité et un manque de relief dans la couleur des différents plans sonores.

En 1967, André FLEURY inaugura les travaux qui durèrent deux ans, de 1965 à 1967. Ils remirent l'orgue en état. Quelques modifications furent apportées : la Bombarde de 32 ne fut pas remise, le

Gemshorne du Positif a été remplacé par une flûte à fuseau, le Cromorne est neuf et les mixtures du Grand-Orgue se sont vues chacune augmentées d'un rang.

C'est un orgue dit néoclassique à dominante symphonique qui permet de jouer pratiquement tout le répertoire sans grande trahison et qui donne bien des satisfactions à tous ceux qui ont l'occasion de le jouer.

Il est vrai que c'est une bien grande joie de faire sonner cet instrument aux très belles qualités sonores dans le plus grand vaisseau gothique. Il est aussi impressionnant de se sentir à l'unisson avec ces pierres, avec les bâtisseurs qui, jadis, élevaient si haut l'idéal de beauté, d'harmonie, d'amour du travail bien fait, de perfection, de légèreté et de lumière qui est aussi, transposé

dans l'espace sonore, celui des facteurs d'orgues, des musiciens organistes, de tout artiste, ceux de jadis comme ceux d'aujourd'hui unissant leurs efforts, leurs émotions à ceux qui regardent, écoutent, chantent pour honorer la devise dudit orgue :

« *Deus laudatur* »,

placée au centre de la tourelle centrale.

L'orgue et la Cathédrale sont deux instruments vibrant d'un même cœur à l'unisson de la prière des hommes pour la plus grande gloire de Dieu. *Ad majorem Dei gloriam.*

